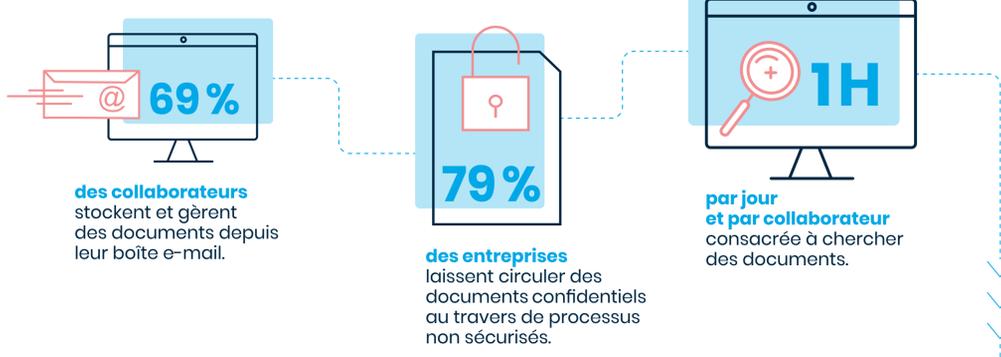


CHOISIR LA BONNE SOLUTION POUR AMORCER VOTRE TRANSITION

Le SAE - système d'archivage électronique - offre une réponse aux enjeux de gestion documentaire, de sécurité réglementaire et de transformation digitale des entreprises.

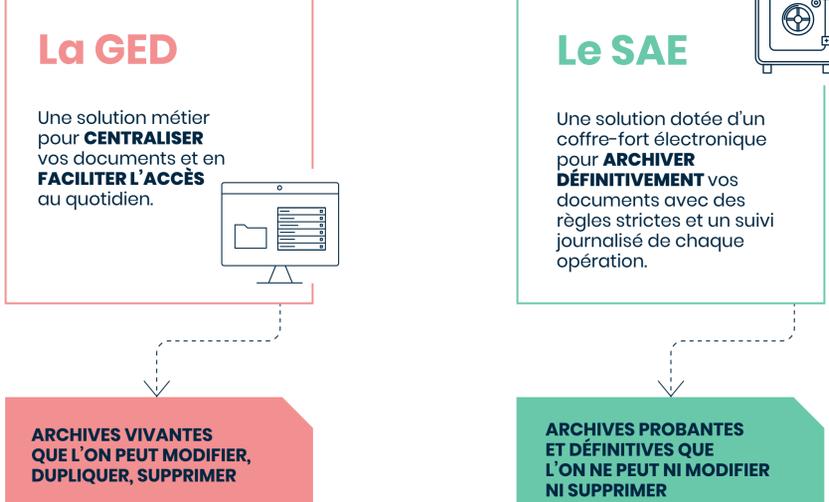


Un SAE SYSTÈME D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE PERMET DE :



- Vous constituez un fonds documentaire sécurisé.
- Vous conservez des documents sur le long terme.
- Vous garantisiez la valeur probatoire de vos documents.

Quelle différence entre GED et SAE ?



Vous êtes accompagné À CHAQUE ÉTAPE DU PROCESSUS D'INTÉGRATION

- Reprise du fonds documentaire existant** et digitalisation des processus documentaires.
- Intégration 100 % SaaS rapide**, pour plus de sécurité et de scalabilité. Paramétrage et personnalisation du portail aux usages et langage de ses utilisateurs.
- Accompagnement au changement et formation** pour une meilleure prise en main et une utilisation optimale de la solution par les utilisateurs lecteurs et le gestionnaire d'archivage.

Vous maîtrisez votre gestion documentaire sur le long terme

- **Moteur de recherche puissant**
- **Gestion fine des droits** de lecture et versement
- **Portail ergonomique facilitant l'expérience de tout type d'utilisateur.** Le portail SAE offre une prise en main quotidienne accessible à toutes les branches de métier.
- **Intégrité et confidentialité** respectées
- **Pérennité et lisibilité** garanties à long terme
- **Traçabilité** des actions réalisées

Découvrez Everial SAE ou Demandez une démo